

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CCM LYON SAXE PREFECTURE, 91 AVENUE DU MARECHAL DE SAXE 69003 LYON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M GAETAN ENGEL, représentant de la société A2L S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 22 ALLEE DES COQUELICOTS 01600 MISERIEUX, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
GAETAN ENGEL	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 07329 00020830201 29

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 février 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Claudine RAVIT
Chargée d'affaires professionnelles
claudine.ravit@creditmutuel.fr

CREDIT MUTUEL
LYON SAXE PREFECTURE
91, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
Tél. 04 37 70 39 41
Fax 04 72 84 65 41
Email : 07329@cmse.creditmutuel.fr